



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation en Syrie

Question au Gouvernement n° 463

Texte de la question

SITUATION EN SYRIE

Mme la présidente . La parole est à Mme Anne Bergantz.

Mme Anne Bergantz . Ces trois derniers jours, plus de 1 300 personnes sont mortes dans la région à majorité alaouite de Syrie. Les trois quarts des victimes étaient civiles : c'est une tragédie.

Cette tragédie résulte de décennies de dictature. À partir de jeudi soir, les soldats de l'ancien régime de Bachar al-Assad se sont livrés à des opérations de guérilla, ce qui a donné lieu à des représailles d'une violence inouïe.

Depuis la chute du régime, il y a trois mois, la population syrienne n'a pourtant qu'un espoir : celui de rompre avec le cycle de violences qui a détruit son pays. Ces massacres menacent la transition pacifique que revendique le président syrien par intérim, Ahmed al-Charaa.

Nous n'avons jamais été naïfs.

M. Hervé de Lépinau . C'est nul !

Mme Anne Bergantz . Nous avons toujours dit que le régime devrait être jugé sur ses actes et non sur ses intentions.

Nous avons toujours demandé des garanties relatives à l'intégration de la mosaïque des communautés qui composent la Syrie dans un projet politique pacifié.

M. Matthias Renault . Ah !

M. Julien Odoul . C'est navrant.

Mme Anne Bergantz . Dans ce contexte particulièrement tendu, nous avons salué hier la signature d'un accord déjà qualifié d'historique entre Damas et le général kurde Mazloum, des Forces démocratiques syriennes.

M. Emeric Salmon . La question a été rédigée par Macron, ce n'est pas possible autrement !

Mme Anne Bergantz . La diplomatie française, il faut le souligner, n'est pas étrangère à ce succès. C'est bien l'initiative franco-américaine de médiation qui a abouti à ce rapprochement, qui doit à terme permettre d'intégrer les institutions autonomes kurdes au sein de l'État syrien.

Cet accord doit garantir les droits politiques et les intérêts de nos partenaires kurdes, si longtemps marginalisés et menacés dans la région. C'est aussi sur lui que repose la poursuite de la lutte contre Daech.

Cependant, les défis restent nombreux et l'unité de la Syrie loin d'être garantie. Face à une situation qui évolue très vite, quel peut être le rôle de la France pour accompagner la transition démocratique et la paix tant attendues par le peuple syrien ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.)*

M. Laurent Jacobelli . Quelle propagande insupportable !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . Merci (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe RN) de rappeler que nous abordons la tragédie de ces derniers jours et, plus généralement, la situation de la Syrie sans aucune naïveté. Nous sommes parfaitement conscients que pour la Syrie, il n'y a pas d'avenir sans justice et qu'il n'y aura pas de justice sans que toute la lumière et toute la vérité soient faites sur ces événements, qui ont eu lieu sur la côte ouest de la Syrie.

M. Hervé de Lépinau . Vous, c'est l'histoire qui vous jugera !

M. Laurent Jacobelli . A-t-elle a bien lu la question que vous avez rédigée ?

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Est-ce à cause d'influences étrangères que certains groupes liés à Bachar al-Assad ont attaqué des membres des services de sécurité du gouvernement intérimaire ?

M. Hervé de Lépinau . C'est toujours la faute des autres !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Qu'est-ce qui a ensuite poussé des groupes islamistes à prendre d'assaut des populations civiles innocentes, alaouite et, dans une moindre mesure, chrétienne ?

M. Matthias Renault . Qui aurait pu le prédire ?

M. Laurent Jacobelli . Quoi ? Les islamistes seraient-ils méchants ?

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Justice devra être faite. Les responsables de ces exactions devront être punis.

Le travail diplomatique doit se poursuivre, car c'est en Syrie que se joue une grande partie de notre sécurité. C'est en Syrie qu'il y a une dizaine d'années, des attentats contre le territoire national ont été fomentés.

Pour cette raison, la diplomatie française travaille activement à la maîtrise des risques qui pèsent sur notre sécurité. C'est à cette fin qu'elle a facilité la médiation entre les Kurdes syriens et le gouvernement transitoire. Pourquoi ? Car ces derniers mois, la vulnérabilité des Kurdes de Syrie, qui ont été nos alliés dans la lutte contre Daech, s'est accrue sous la pression de puissances étrangères...

M. Julien Odoul . On va bientôt accuser les Russes !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Il y allait de la sécurité des prisons dans lesquelles sont détenus des dizaines de milliers de combattants de Daech.

M. Emeric Salmon . Quelle naïveté.

M. Hervé de Lépinau . Il y aurait donc les bons et les mauvais bouchers !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Nous nous réjouissons de l'accord trouvé hier, car il permet d'envisager l'avenir

de la Syrie avec la garantie d'une meilleure considération des droits et intérêts des Kurdes.

M. Thierry Tesson . Qu'en est-il de ceux des chrétiens ?

M. Jean-Noël Barrot, *ministre* . Cet après-midi, je m'entretiendrai avec le général Mazloum au sujet des suites qu'il entend donner à cet accord. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

M. Julien Odoul . Décidément, la diplomatie française est bien indigente.

Données clés

Auteur : [Mme Anne Bergantz](#)

Circonscription : Yvelines (2^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 463

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mars 2025